

Paris, le

**Facture**

**Groupement de commandes Janson de Saily**  
**Marché contrôle hygiène alimentaire 2023-2026**

Frais d'adhésion et de fonctionnement 25€

Arrêté le présent état à la somme de : vingt-cinq euros

*Le règlement peut se faire :*

*Par chèque à l'ordre du LYCEE JANSON DE SAILLY ou par virement au compte (en précisant le motif de règlement) dans un délai de 15 jours à compter de la date d'édition de cette facture:*

Etablissement teneur du compte .....  
Intitulé .....  
Domiciliation .....  
Numéro de compte .....  
IBAN .....  
BIC.....

TRESOR PUBLIC  
LG JANSON DE SAILLY  
TPPARIS RGF  
10071 75000 00001006536 66  
FR76 1007 1750 0000 0010 0653 666  
TRPUFRP1

L'Agent Comptable  
L'Administrateur  
M. GUILLEN  
Marc GUILLEN

Le Provisieur  
Le proviseur  
Patrick FOURNIÉ  
Patrick FOURNIÉ